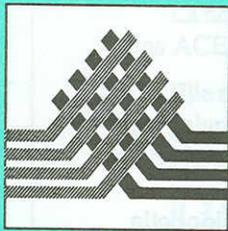


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions Salariales

Numéro 213 - Février 1991

LES GAINS DES SALARIÉS EN OCTOBRE 1989

En octobre 1989, le gain mensuel d'un salarié, primes mensuelles comprises, s'élevait à 9 433 F.

En moyenne un ouvrier gagnait 7 175 F, un employé 7 688 F, un agent de maîtrise, technicien et dessinateur 12 659 F et un cadre 19 370 F. Les hommes gagnaient 29,30 % de plus que les femmes. En octobre 1989, les primes mensuelles constituaient 6,8% du montant brut de la paye.

D'octobre 1988 à octobre 1989, le gain moyen a augmenté de 4,4% et la part des primes n'a pas varié.

Les cadres gagnaient 2,7 fois plus que les ouvriers.

Les employés gagnaient en moyenne un peu plus que les ouvriers, sauf dans certains secteurs comme la chimie de base où les conditions de travail et les primes qui en découlent (travail de nuit, travail en équipes) augmentent les rémunérations ouvrières. Il en est de même des commerces et des transports où la distinction entre ces deux catégories n'est pas très nette.

Les agents de maîtrise, techniciens et dessinateurs gagnaient en moyenne un salaire une fois et demi supérieur à celui des ouvriers.

Les cadres gagnaient en moyenne 2,7 fois plus que les ouvriers; ceux de l'industrie du textile et de l'habillement touchaient trois fois plus que les ouvriers : dans ces secteurs, la faible proportion d'ouvriers qualifiés nivelle par le bas la rémunération ouvrière.

Tableau 1
Gain moyen mensuel,
primes mensuelles comprises,
par catégorie professionnelle et par sexe
en octobre 1989.

En Francs

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ouvriers.....	7 508	6 123	7 175
Employés.....	8 174	7 377	7 688
Agents de maîtrise, techniciens, dessinateurs	10 921	9 791	10 659
Cadres.....	20 136	15 955	19 370
Ensemble.....	10 330	7 939	9 433



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

Les hommes gagnaient 29,30% de plus que les femmes.

La différence de qualification, de responsabilités et des conditions de travail à l'intérieur d'une catégorie donnée explique l'essentiel de cet écart.

Les « grands établissements » payaient mieux que les « petits ».

En moyenne, les salariés des établissements de 500 salariés et plus gagnaient 16 % de plus que ceux des établissements de 10 à 49 salariés.

Cet effet « taille » est moins sensible pour les cadres; ce sont les cadres travaillant dans les établissements de 200 à 499 salariés qui gagnent le plus, mais leur gain ne dépasse pas de 5% le gain de ceux qui travaillent dans les petits établissements.

Tableau 2
Gain moyen par catégorie professionnelle et par taille d'établissement, en octobre 1989.

En Francs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT			
	de 10 à 49 salariés	de 50 à 199 salariés	de 200 à 499 salariés	500 salariés et plus
Ouvriers.....	6 980	6 901	7 220	8 033
Employés.....	7 417	7 589	7 768	8 366
Agents de maîtrise.....	10 100	10 448	10 822	11 327
Cadres.....	19 046	19 383	19 982	19 486
Ensemble.....	9 058	9 070	9 599	10 558

Les primes mensuelles représentaient 6,8 % du montant brut de la paye en octobre 1989.

La part des primes mensuelles était la plus importante pour les ouvriers (8,5 %) et la plus faible pour les cadres (4,1 %) alors que ce sont les cadres qui bénéficient le plus des primes non mensuelles (2,6 %) et les ouvriers le moins (1,8 %).

La part du salaire de base dans la rémunération constituait 86,6 % du montant brut de la paye pour les ouvriers contre 93,1 % pour les cadres tandis que la rémunération pour heures supplémentaires représentait 3,1 % du montant brut de la paye pour les ouvriers et seulement 0,2 % pour les cadres.

Tableau 3
Structure du montant brut de la paye par catégorie professionnelle en octobre 1989.

	Salaires de base	Rémunération pour heures supplément.	Primes mensuelles	Autres primes	TOTAL
Ouvriers.....	86,6	3,1	8,5	1,8	100,0
Employés.....	90,7	1,0	6,3	2,1	100,0
Agents de maîtrise.....	88,6	1,5	7,8	2,1	100,0
Cadres.....	93,1	0,2	4,1	2,6	100,0
Ensemble.....	89,4	1,7	6,8	2,2	100,0

Le gain moyen augmenta de 4,4 % entre 1988 et 1989.

D'octobre 1988 à octobre 1989, le gain moyen a augmenté de 4,4 % pour l'ensemble des salariés. La hausse est sensiblement égale pour toutes les catégories (tableau 4)

L'accroissement plus rapide des effectifs des catégories les mieux payées entraîne une hausse du gain moyen plus rapide que la hausse du gain de chaque catégorie. Cet « effet de structure » explique que le gain moyen des salariés, toutes catégories confondues augmente de 4,4%, tandis que la hausse était de 4,1% pour les cadres et les ouvriers, et de 3,8% pour les employés, techniciens et agents de maîtrise.

METHODOLOGIE

La nouvelle enquête gains, qui débute en octobre 1988, poursuit en l'améliorant la série des enquêtes gains ACEMO effectuées par le Ministère du Travail depuis octobre 1972.

Elle mesure le gain mensuel moyen (primes mensuelles comprises) correspondant à l'activité normale d'un salarié et ce par sexe et par grandes catégories de salariés : ouvriers, employés, professions intermédiaires, cadres.

Il s'agit des gains bruts avant déduction des cotisations salariales à la Sécurité Sociale. Ils comprennent tous les éléments de rémunérations afférents au mois de référence, y compris les primes et les rémunérations pour heures supplémentaires. Ils excluent tous les éléments constituant des remboursements de frais supportés par le salarié pour le compte de l'entreprise et les indemnités de licenciement ou de retraite, de congés payés, les primes de précarité versées aux salariés sous contrat à durée déterminée en fin de contrat et les avantages en nature.

Contrairement à l'ancienne enquête, la nouvelle prend également en compte les salariés qui ne sont pas engagés à temps complet ou qui n'ont pas été rémunérés pour le mois complet. Ils sont donc convertis en équivalents salariés rémunérés à temps complet pour tout le mois.

La nouvelle enquête permet aussi la décomposition du montant brut de la paye selon le salaire de base, la rémunération pour heures supplémentaires, les primes mensuelles et les autres primes non mensuelles versés au cours du mois d'octobre. Ces dernières étaient explicitement exclues dans l'ancienne enquête.

L'enquête d'octobre permet de calculer la rémunération mensuelle d'un salarié, primes mensuelles comprises. Pour connaître le gain mensuel moyen, toutes primes comprises, le Ministère du Travail procède à une enquête complémentaire sur les gains annuels auprès d'un échantillon plus réduit. Les résultats de cette enquête complémentaire pour les années 1988 et 1989, qui donnent la part des primes non mensuelles, paraîtront prochainement dans les Premières Informations du SES.

UNE NOUVELLE SERIE

Avec cette nouvelle enquête gains débutent de nouvelles séries sur les gains. Pour que ces nouvelles données soient exactement comparables aux anciennes séries, il faudrait supposer que les salariés entrés ou sortis au cours du mois et les salariés à temps partiel ont les mêmes caractéristiques que le noyau permanent à temps complet présent tout le mois, en matière de salaire.

Le calcul des gains horaires des ouvriers, qui ne correspond plus à la réalité des systèmes de rémunération actuels, est abandonné.

Le changement de questionnaire nécessite de la part des établissements interrogés un certain temps d'adaptation pour bien répondre à l'enquête. L'enquête d'avril 1989, pour laquelle la relance des établissements n'ayant pas répondu s'est déroulée pendant les vacances, n'est pas de très bonne qualité ; les résultats n'en sont pas publiables.

Les gains en niveau pour un mois sont calculés sur l'ensemble des établissements ayant répondu ce mois. L'évolution des gains d'une enquête à l'autre est calculée à champ constant. Malgré cela, l'importance de l'effet de structure est telle que l'évolution des gains moyens de l'ensemble des salariés se trouve parfois à l'extérieur de la fourchette d'évolution des catégories professionnelles.

Les résultats complets des enquêtes gains d'octobre 1988 et d'octobre 1989 paraîtront dans un Dossier Statistique Travail Emploi (DSTE).

TABLEAU IV

Evolution* des gains mensuels moyens entre octobre 1988 et octobre 1989

Taux annuel en %

Libellés des activités économiques NAP 40	Ouvriers	Employés	Agents de maîtrise Techniciens	Cadres	Ensemble
02 Industries de la viande et du lait	4,1	4,0	3,4	4,3	4,6
03 Industrie des autres produits alimentaires	4,7	3,2	3,6	1,5	4,7
05 Production de pétrole et de gaz naturel	5,9	5,2	2,3	3,3	2,5
07 Minerais et métaux ferreux, 1 ^{re} transformation de l'acier	7,1	4,7	7,3	14,0	5,1
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	4,5	1,7	2,7	0,8	2,0
09 Matériaux de construction et minéraux divers	3,4	2,4	3,5	3,0	3,6
10 Industrie du verre	3,6	4,8	3,7	-0,4	3,6
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	4,6	6,6	5,2	4,7	6,2
12 Parachimie et industrie pharmaceutique	2,4	4,0	3,5	5,1	3,6
13 Fonderie et travail des métaux	5,0	4,3	5,1	5,3	4,5
14 Construction mécanique	2,7	3,0	4,3	5,5	2,7
15 Construction électrique et électronique	2,9	1,9	3,0	1,0	5,5
16 Auto. et autres matériels de transport terrestre	3,4	5,0	4,9	2,1	3,7
17 Construction navale et aéronautique, armement	4,2	4,4	2,9	3,0	5,9
18 Industrie textile et habillement	3,9	2,3	4,6	3,7	3,3
19 Industrie du cuir et de la chaussure	5,9	5,1	6,4	1,7	5,5
20 Bois, meubles, industries diverses	3,4	4,8	2,9	3,7	1,5
21 Industrie du papier et du carton	2,9	2,2	2,8	8,0	4,0
22 Imprimerie, presse, édition	2,8	4,2	1,1	4,3	6,3
23 Caoutchouc et transf. des matières premières	3,6	4,1	5,3	10,3	5,3
24 Bâtiment, génie civil et agricole	5,1	4,0	3,8	4,8	4,5
25 Commerce de gros alimentaire	4,2	3,4	3,8	4,7	3,7
26 Commerce de gros non alimentaire	3,7	4,0	3,7	4,1	3,7
27 Commerce de détail alimentaire	4,0	3,0	1,9	5,7	3,1
28 Commerce de détail non alimentaire	3,8	2,5	4,8	2,5	4,5
29 Réparation et commerce de l'automobile	3,7	5,3	5,8	8,2	5,9
30 Hôtels, cafés, restaurants	4,2	1,9	0,8	3,3	3,0
31 Transports	3,3	4,1	3,0	5,7	3,6
33 Services marchands rendus aux entreprises	4,0	5,0	3,4	4,6	4,8
36 Assurances	ns	5,5	8,3	3,1	6,0
37 Organismes financiers	ns	4,0	4,1	2,6	4,2
Ensemble des activités	4,1	3,8	3,8	4,1	4,4

ns : non significatif.

*Ces évolutions calculées à champ constant sur deux enquêtes successives, peuvent différer de celles calculées à partir des gains en niveau qui sont obtenus sur l'ensemble des répondants à une enquête.

TABLEAU V

Gains moyens mensuels en octobre 1989
par catégorie professionnelle et par activité économique

En Francs

Libellés des activités économiques NAP 40	Ouvriers	Employés	Agents de maîtrise Techniciens	Cadres	Ensemble
02 Industries de la viande et du lait	6 719	7 128	10 115	18 829	7 866
03 Industrie des autres produits alimen- taires	7 285	7 677	10 973	19 655	8 843
05 Production de pétrole et de gaz naturel	10 183	9 852	12 758	23 561	14 764
07 Minerais et métaux ferreux, 1 ^{re} transformation de l'acier	8 109	8 653	10 656	22 646	9 391
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	7 925	8 616	11 439	25 541	9 664
09 Matériaux de construction et minéraux divers	7 262	8 229	11 101	19 853	9 000
10 Industrie du verre	8 040	8 040	11 985	21 816	9 348
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	8 998	8 930	12 366	23 611	11 842
12 Parachimie et industrie pharmaceu- tique	7 793	8 244	11 324	21 064	11 311
13 Fonderie et travail des métaux	7 358	8 183	10 901	20 205	8 824
14 Construction mécanique	7 584	8 185	10 870	19 397	9 563
15 Construction électrique et électro- nique	7 230	8 491	10 623	19 394	10 546
16 Auto. et autres matériels de transport terrestre	7 693	9 478	11 310	20 819	9 093
17 Construction navale et aéronautique, armement	9 290	9 779	12 293	20 053	12 321
18 Industrie textile et habillement	5 857	7 204	9 514	20 329	7 088
19 Industrie du cuir et de la chaussure	5 967	7 173	9 630	18 636	6 989
20 Bois, meubles, industries diverses	6 602	7 908	10 537	18 997	7 933
21 Industrie du papier et du carton	7 671	8 209	12 141	22 449	9 400
22 Imprimerie, presse, édition	8 502	8 462	12 177	19 178	10 981
23 Caoutchouc et transf. des matières premières	7 119	8 176	10 822	20 332	8 795
24 Bâtiment, génie civil et agricole	6 993	8 143	10 368	18 530	8 350
25 Commerce de gros alimentaire	6 911	7 199	9 989	18 733	8 697
26 Commerce de gros non alimentaire	7 215	7 675	10 785	19 646	10 261
27 Commerce de détail alimentaire	6 640	6 032	9 015	16 055	7 000
28 Commerce de détail non alimentaire	6 959	6 855	9 936	17 841	8 524
29 Réparation et commerce de l'auto- mobile	7 209	7 498	11 310	19 616	9 198
30 Hôtels, cafés, restaurants	7 047	7 333	9 224	17 342	8 137
31 Transports	7 797	7 586	10 805	18 723	9 115
33 Services marchands rendus aux entreprises	6 770	7 881	10 383	20 134	12 321
36 Assurances	ns	7 646	9 286	16 504	10 415
37 Organismes financiers	ns	8 211	10 404	18 323	11 210
Ensemble des activités	7 115	7 688	10 659	19 370	9 433

ns : non significatif.

TABLEAU V-bis
Gains moyens mensuels en octobre 1988
par catégorie professionnelle et par activité économique

En Francs

Libellés des activités économiques NAP 40	Ouvriers	Employés	Agents de maîtrise, techniciens	Cadres	Ensemble
02 Industries de la viande et du lait	6 478	6 891	9 781	18 169	7 619
03 Industrie des autres produits alimentaires	6 978	7 460	10 543	19 445	8 478
05 Production de pétrole et de gaz naturel	9 668	9 366	12 474	22 798	14 379
07 Minerais et métaux ferreux, 1 ^{ère} transformation de l'acier	7 572	8 264	9 931	19 805	8 958
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	7 585	8 470	11 137	23 449	9 525
09 Matériaux de construction et minéraux divers	7 035	8 022	10 712	19 670	8 728
10 Industrie du verre	7 693	7 656	11 540	21 491	9 169
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	8 604	8 348	11 752	22 565	11 151
12 Parachimie et industrie pharmaceutique	7 559	7 928	10 903	20 087	10 934
13 Fonderie et travail des métaux	7 023	7 849	10 341	19 298	8 492
14 Construction mécanique	7 395	7 958	10 416	18 606	9 356
15 Construction électrique et électronique	7 027	8 316	10 317	19 256	9 876
16 Auto. et autres matériels de transport terrestre	7 442	8 986	10 782	20 336	8 802
17 Construction navale et aéronautique, armement	8 914	9 365	11 922	19 467	11 584
18 Industrie textile et habillement	5 651	7 118	9 132	19 561	7 023
19 Industrie du cuir et de la chaussure	5 676	6 825	9 053	18 516	6 657
20 Bois, meubles, industries diverses	6 408	7 609	10 232	18 632	7 792
21 Industrie du papier et du carton	7 467	8 036	11 809	20 847	9 045
22 Imprimerie, presse, édition	8 158	8 158	11 846	18 424	10 618
23 Caoutchouc et transf. des matières premières	6 882	7 867	10 273	18 492	8 358
24 Bâtiment, génie civil et agricole	6 669	7 874	9 976	17 816	8 072
25 Commerce de gros alimentaire	6 668	7 005	9 655	18 132	8 583
26 Commerce de gros non alimentaire	7 002	7 395	10 363	18 917	10 096
27 Commerce de détail alimentaire	6 419	5 869	8 894	15 725	6 896
28 Commerce de détail non alimentaire	6 707	6 769	9 507	17 490	8 311
29 Réparation et commerce de l'automobile	6 952	7 139	10 663	18 421	8 726
30 Hôtels, cafés, restaurants	6 739	7 267	8 778	16 764	8 004
31 Transports	7 613	7 382	10 490	17 958	8 896
33 Services marchands rendus aux entreprises	6 580	7 521	10 058	19 549	11 724
36 Assurances	ns	7 241	8 563	16 026	9 850
37 Organismes financiers	ns	7 889	9 994	17 898	10 773
Ensemble des activités	6 919	7 425	10 253	18 736	9 094

ns : non significatif.
 PREMIÈRES INFORMATIONS

ISSN 0298-430 X

Numéro 213 - FÉVRIER 1991